



Conseil économique et social

Distr. générale
17 février 2010
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Dix-huitième session

3-14 mai 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2010-2011 – session d'examen

Examen de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan d'action de Johannesburg : Cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables

Rapport du Secrétaire général

Résumé

L'efficacité écologique s'est améliorée tout au long du vingtième siècle. Mais, en valeur absolue, la consommation des ressources de la planète a continué à augmenter du fait de la croissance démographique et du PIB, aussi bien dans les nations développées que dans les pays en développement; ce mode de consommation a même connu une accélération à partir de l'an 2000, en raison de la croissance rapide de l'économie des pays émergents. Il n'en reste pas moins qu'une partie importante des populations des pays en développement n'a toujours pas accès aux biens et services de première nécessité. Il est également de plus en plus évident que, dans diverses zones géographiques, le développement est allé au-delà de la capacité de charge des écosystèmes – que cela se mesure à l'indice de « l'empreinte humaine » (« footprint ») ou par le biais de divers indicateurs, tels que les espèces menacées, la dégradation des écosystèmes et des sols, la déforestation ou encore la baisse des réserves de poissons.

Par conséquent, nous devons déployer des efforts plus concertés pour rompre le lien entre la croissance économique, d'une part, et l'exploitation des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement, d'autre part; nous devons également nous efforcer d'intégrer la nécessité de modes de consommation et de production durables à nos politiques et à leur mise en œuvre. Une approche fondée sur les cycles

* E/CN.17/2010/1.



vitaux sera appréciable si l'on veut comprendre les liens indissolubles entre les modes de production et les modes de consommation, ainsi que les conséquences complexes – et parfois involontaires – que ces choix de société peuvent avoir pour le développement durable.

Il faut accorder une attention toute particulière aux modes de consommation, car, dans ce domaine, les progrès dans le sens d'une consommation durable sont encore limités. Dans ce contexte, la notion d'économie ou de croissance vertes gagne du terrain, dans la mesure où l'on s'aperçoit que c'est là une manière de réconcilier la nécessité du caractère durable de l'environnement et la recherche constante d'une amélioration du niveau de vie des individus, en particulier dans les pays en développement. On voit apparaître de meilleures pratiques en matière de marchés publics durables, d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, de construction « verte », de gestion de filières d'approvisionnement durables, ou encore de responsabilité sociale des entreprises. En revanche, on ne perçoit guère encore quel doit être le bon « dosage » entre mesures volontaristes, politiques fondées sur les lois du marché et mesures contraignantes, en vue d'accéder aux modes de production et de consommation durables. Il faut bien comprendre que, très fréquemment, les contraintes sont plus comportementales et politiques que technologiques : par conséquent, nous devons développer les campagnes de sensibilisation et les processus d'éducation à ce type de problèmes.

Dans le contexte d'un « Cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables », le défi consiste à faciliter un abandon rapide des modes de consommation et de production non viables à long terme, afin de se situer ou de se resituer dans le champ des capacités des écosystèmes, tout en tirant vers le haut le niveau de vie de l'ensemble des individus et des peuples

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Contexte	4
II. Examen des progrès accomplis	6
III. Permettre le passage de nos cadres politiques actuels à des modes de consommation et de production durables	13
IV. Rôle de la société civile et des consommateurs	19
V. Politiques et mesures en vue de passer à des modes de consommation et de production durables	20
VI. Défis et obstacles subsistant	26

I. Contexte

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs et engagements dans le sens de la modification de nos modes de consommation et de production non viables, conformément au mandat défini par la Commission du développement durable lors de sa onzième ... Le présent document souligne les défis qui restent à relever et les obstacles qui entravent encore les différentes nations dans la mise en œuvre de politiques et programmes permettant de faire progresser les modes de consommation et de production durables, et le développement durable dans son ensemble. Il convient de lire ce rapport en liaison avec d'autres rapports du Secrétaire général, relatifs, respectivement, à la gestion des déchets, aux produits chimiques, au problème du transport et à l'exploitation minière, et qui sont également présentés à la Commission du développement durable lors de la présente session; il convient d'y ajouter le rapport sur les tendances en matière de modes de consommation et de production durables – document qui offre un tableau graphique des progrès accomplis, mais aussi des défis qu'il reste à relever.

2. Le présent rapport est fondé notamment sur des informations et données contenues dans les rapports nationaux présentés à la Commission, sur les conclusions des réunions régionales consacrées à la mise en œuvre des processus en question et des réunions du Processus de Marrakech sur les modes de consommation et de production durables, ainsi que sur les analyses effectuées par les principaux groupes pertinents et par d'autres institutions et organisations qui opèrent également dans ce domaine. Le présent rapport a également bénéficié de contributions du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organes des Nations Unies.

A. Historique et mandats

3. C'est lors du Sommet de Rio de Janeiro, en 1992, au chapitre 4 d'« Action 21 »², qu'a été définie la notion de « modes de consommation et de production durables ». Dix ans plus tard – en 2002 –, au Sommet mondial du développement durable, à Johannesburg, l'ensemble des pays participants sont convenus que « la lutte contre la pauvreté, la modification des modes de production et de consommation non viables et la protection de la gestion des ressources naturelles indispensables au développement économique et social sont les objectifs ultimes et les conditions essentielles du développement durable »³. De manière plus spécifique, le Chapitre III du Plan d'application du Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable invite les Etats membres et la société civile à :

¹ Cf. Official Records of the ECOSOC, 2003, Supplement n° 9 (Documents officiels du Conseil économique et social, Supplément n° 9) (E/2003/29), chapitre 1, section A, projet de résolution I, annexe.

² *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol.1, Résolutions adoptées par la Conférence (United Nations publication, Sales No E.93.18 and corrigendum), résolution 1, annexe II.*

³ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août-4 septembre 2002 (United Nations publication, Sales No E.03.II.A.1 and corrigendum), chapitre 1, résolution 2, annexe,*

« Encourager et promouvoir l'élaboration d'un ensemble de programmes décennaux pour appuyer les initiatives régionales et nationales visant à accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables, susceptibles de promouvoir le développement économique et social dans la limite des capacités de charge des écosystèmes, en gérant, et, le cas échéant, en découplant la croissance économique et la dégradation de l'environnement par le biais d'une amélioration du rendement et de la viabilité de l'utilisation des ressources et des processus de production, et d'une réduction de la dégradation des ressources, de la pollution, et du gaspillage. Tous les pays devraient agir, les pays développés montrant la voie, en tenant compte des besoins et des moyens de développement des pays en développement, grâce à la mobilisation de toutes les sources d'assistance financière et technique et au renforcement des capacités en faveur des pays en développement »⁴.

4. Les progrès à réaliser dans le cadre du module thématique pour des modes de consommation et de production durables sont un sujet transversal au sein du programme de travail pluriannuel de la Commission; en tant que telle, cette question a été également examinée lors de sessions précédentes de la Commission du développement durable, en liaison avec des modules thématiques spécifiques.

5. L'adoption de modes de consommation et de production durables consiste à produire une quantité suffisante de biens et de services pour tous, tout en réduisant les pressions exercées sur l'environnement et les écosystèmes. En un mot, il s'agit de rompre le lien entre le bien-être économique et social, d'une part, et la dégradation de l'environnement, d'autre part. À cet égard, la Commission Brundtland a clairement défini les limites extrêmes de la capacité de charge des gisements de ressources, et souligné que, bien avant d'atteindre ces limites, nous devons tous garantir un accès équitable aux ressources précisément limitées par les contraintes en question, et réorienter nos efforts technologiques dans le sens de pressions moins importantes sur notre ...

B. Nouveau contexte

6. Ces deux dernières années, nous avons connu, au niveau mondial, des crises multiples, qui ont eu des effets très négatifs sur l'activité économique et les objectifs socioéconomiques (y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement). Plus récemment encore, une crise financière mondiale a même dépassé en importance la volatilité accrue des prix de l'énergie et des produits alimentaires, les pénuries alimentaires ou encore le manque d'eau. Un autre élément est venu s'y ajouter et a encore complexifié la situation : nous voulons parler du changement climatique, qui risque d'aggraver encore les effets des autres crises. Cependant, tous ces défis sont aussi l'occasion de réinventer les modes d'investissement et de développement, de créer de nouveaux emplois dans le cadre

⁴ Ibid., par. 15.

⁵ UN Sustainable Development (A/42/427) : « Our Common Future » : Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (1987), chapitre 2 ; « Towards Sustainable Development » (A/42/427), par. 10. Le Rapport de 1972 du Club de Rome (« Limits to Growth »), développait les mêmes arguments au sujet de l'utilisation de ressources non renouvelables dans un monde qui a des limites ; mais on a constaté par la suite que les échéances envisagées par le Club de Rome faisaient preuve d'un pessimisme excessif.

de l'« économie verte », et de gérer les ressources sur un mode plus durable – notamment par une coopération internationale renforcée et des modèles commerciaux innovants.

7. Le défi lié au Cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables est de permettre un passage rapide à ce type de consommation et de production, en respectant les capacités de charge des écosystèmes, mais en garantissant également une amélioration du niveau de vie à la fois au sein de chaque pays et par la recherche d'un niveau à peu près similaire dans tous les pays. Le Cadre décennal a pour objectif le progrès économique et social, mais aussi de veiller à ce que ce développement ne se fasse pas au détriment de l'environnement et des écosystèmes. Ou, sous un angle différent, on peut dire que l'adoption de modes de consommation et de production durables vise à faire émerger et à renforcer les synergies entre, d'une part, une saine gestion des ressources de la planète, et, de l'autre, l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de l'humanité – et notamment des catégories les plus pauvres.

II. Examen des progrès accomplis

A. Consommation des ressources au niveau mondial

8. La population mondiale a plus que quadruplé depuis le début du vingtième siècle, tandis que, également au niveau mondial, le PIB a été multiplié par 23 – soit un revenu par habitant qui est, aujourd'hui, 5,5 fois plus important. Cependant, les revenus sont très inégalement répartis, et c'est au sein des catégories les plus riches que s'est développée une « culture consumériste »⁶. 20 % des populations des pays les plus riches représentaient, en 2005, 77 % de l'ensemble de la consommation privée, alors que les 20 % les plus pauvres ne représentaient, dans ce domaine, que 1,3 %⁷.

9. Ces dernières années, on a vu apparaître un certain nombre de méthodologies en matière d'analyse du lien entre la consommation, en bout de chaîne, et l'usage des ressources. Citons notamment les analyses liées au « cycle vital » (analyses qui retracent l'ensemble de la consommation matérielle, tout au long du cycle vital d'un produit), les analyses dites « footprint » (qui convertissent les éléments de consommation en données numériques par secteur), ou encore les analyses de « flux matériels » (qui regroupent la consommation en quatre grandes catégories, en tonnes : les métaux, les minéraux, les énergies fossiles et la biomasse). L'analyse des « flux matériels » est la méthodologie la plus directe, dans la mesure où elle est fondée sur des données officielles, et ne fait aucune hypothèse au sujet des effets sur l'environnement ou par rapport aux capacités de charge. Ce type d'analyse est tout de même un instrument utile pour évaluer l'importance du découplage éventuel entre l'utilisation des ressources au niveau mondial et, d'autre part, la croissance économique et ...

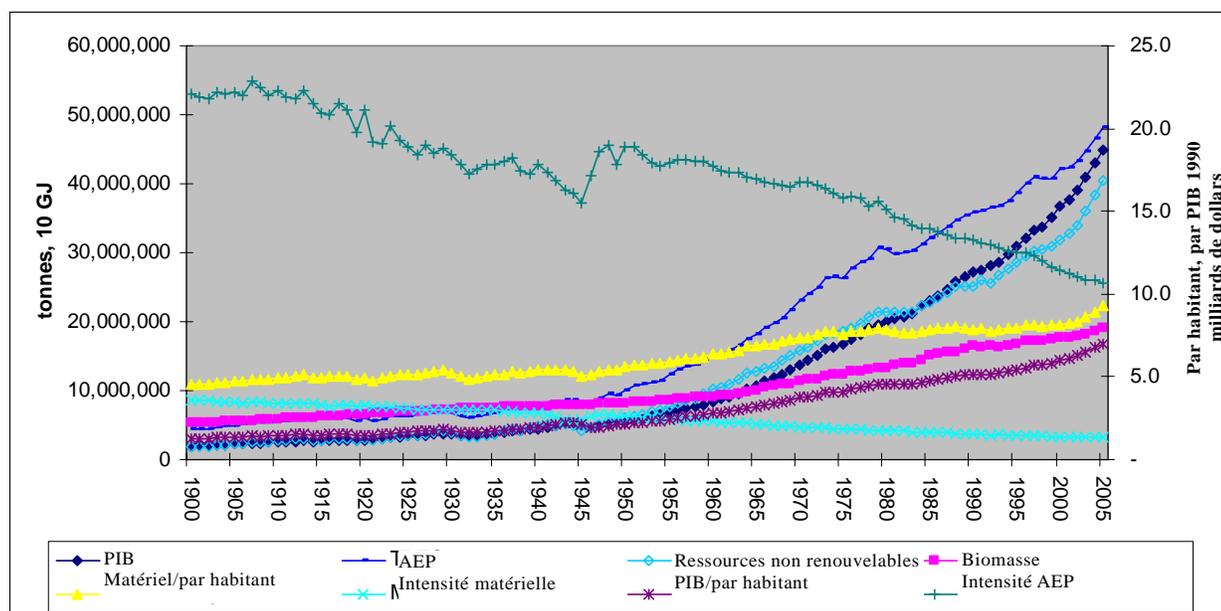
⁶ World Business Council for Sustainable Development : « Sustainable Consumption Facts and Trends » From a Business Perspective : The Business Role Focus Area (Genève, Suisse, 2008).

⁷ <http://www.globalissues.org/issue/235/consumption-and-consumerism> – site consulté le 27 janvier 2010.

⁸ On trouvera les données de ces différents types d'analyse sur le « Portail des flux matériels », soutenu par l'UE, à l'adresse suivante : <http://www.materialflows.net/>.

10. De même que la population, les revenus et la production, l'utilisation des ressources au niveau mondial (aussi bien globale que par habitant) et l'approvisionnement en énergies primaires ont augmenté depuis 1900, et plus particulièrement depuis 1960 (cf. graphique 1, ci-après). La consommation matérielle totale (métaux, minéraux industriels et de construction, énergies fossiles et biomasse) a été multipliée pratiquement par 8 : elle est passée de 7,5 milliards de tonnes en 1900 à 59 milliards de tonnes en . Cette augmentation représente environ le double de celle de la population mondiale, mais seulement 40 % de la hausse du PIB au niveau mondial. Toutefois, il faut noter que le rythme d'utilisation des matières s'est accéléré depuis 2000, et que, à l'heure actuelle, l'extraction de minerais de fer, de bauxite, de cuivre et de nickel augmente plus rapidement que le PIB . Pour la première fois, cette augmentation de l'utilisation des ressources par habitant est due aux pays émergents.

Graphique 1

Intensité de l'utilisation des ressources et de l'énergie : tendances à long terme

Source : Krausmann et al., 2009.

11. Il faut noter que, s'il y a eu une certaine baisse dans l'utilisation des ressources par unité de PIB (découplage relatif), cela a été compensé par la hausse du PIB global, et il y a eu, en conséquence, une hausse de l'utilisation absolue de ressources et d'énergie (effet dit « de rebond »). En termes très précis, la consommation matérielle a augmenté de 2 % par an en moyenne. Cette hausse a été évidente en

⁹ F. Krausmann, S. Gingrich, N. Eisenmenger, K-H. Erb, H. Haberl, and M. Fisher-Kowalski. 2009. Growth in global materials use, GDP, and population during the 20th century. *Ecological Economics* 68 :2696-2705.

¹⁰ T. Jackson : « Prosperity without Growth : the Transition to a sustainable economy ». UK : Sustainable Development Commission, 2009.

matière de chauffage domestique, de techniques de refroidissement et de transport ... En revanche, il n'apparaît pas clairement de découplage absolu au niveau mondial.

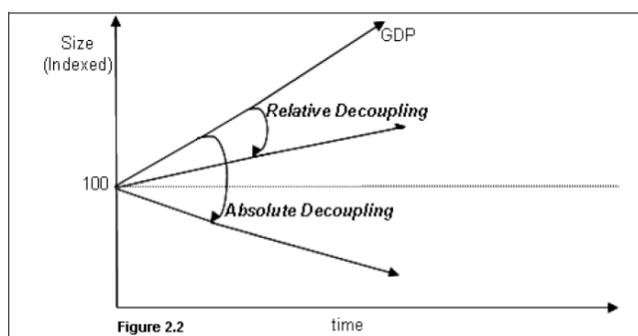
12. Au niveau national, certaines économies – essentiellement celle des pays industrialisés – ont connu un découplage relatif de la croissance économique, d'une part, et à la fois de l'utilisation des ressources et des effets sur l'environnement, d'autre part (cf. encadré 1, ci-après). Dans certains cas, on a même constaté un découplage absolu de ces paramètres. Si certains facteurs structurels (notamment la part croissante des services dans les pays riches) sont un moteur de découplage relatif, des politiques de rupture – et notamment des objectifs nationaux ambitieux, tels que ceux du Danemark et du Costa Rica – sont nécessaires pour parvenir à un découplage absolu. Parallèlement aux pays, certaines entreprises se sont également fixé des objectifs de découplage – par exemple Timberland pour le carbone, Coca Cola Entreprises (objectif de neutralité en eau), ou encore Dupont, Toyota (circuit fermé/zéro déchet).

¹¹ Cf. Note de bas de page 5.

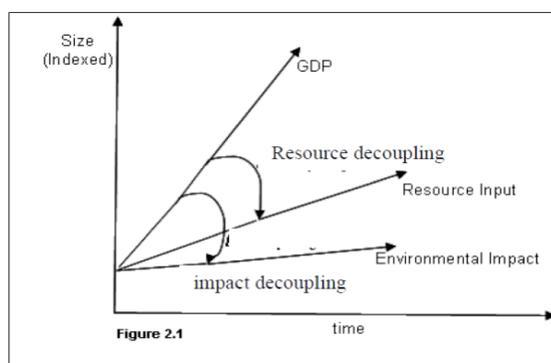
Encadré 1

Qu'est-ce que le « découplage »?

La notion de « découplage » renvoie à la relation entre a) les variables économiques et sociales, telles que le PIB ou l'IDH (Indice de développement humain) et b) les variables environnementales, telles que l'utilisation des ressources ou la dégradation de l'environnement. Il importe de distinguer le découplage en termes de ressources – qui consiste dans une réduction progressive de la quantité de matières utilisées pour augmenter la productivité – du découplage des impacts, c'est-à-dire la réduction des effets négatifs sur l'environnement; il faut également distinguer découplage « relatif » et « absolu », ou encore les découplages en termes de ressources renouvelables, d'une part, ou non renouvelables, d'autre part.



Graphique 5.3.1 : Illustration de la différence entre « découplage relatif » et « découplage absolu »



Graphique 5.2.1 : Illustration de la différence entre « découplage en termes de ressources » et « découplage en termes d'impact »

Source : T. Jackson, 2009.

13. Au niveau régional, on constate des différences dans l'utilisation des ressources matérielles – différences dues à la diversité des modes de vie, au niveau de prospérité, à l'importance de la démographie, aux différences géographiques ou encore au niveau d'avancement technologique. En Amérique du Nord, la consommation de ressources par habitant est 3 fois plus importante que la moyenne mondiale, et celle des pays d'Europe occidentale est 1,6 fois supérieure à la moyenne mondiale (analyse « footprint » – indices écologiques de l'empreinte humaine, cf. ci-dessous). Avant 1990, dans les pays en développement, l'utilisation

des ressources dans le cadre d'économies fondées sur la biomasse était essentiellement liée à la croissance démographique. Mais on constate un changement à l'heure actuelle, du fait de la croissance rapide des populations urbaines, du développement et de l'industrialisation des pays émergents. De 1900 à 2000, la population urbaine mondiale est passée de 220 millions de personnes à 2,8 milliards d'individus – soit dix fois –, et cela s'est traduit par une multiplication par 34 de l'utilisation de minéraux de construction et par 27 du recours aux minerais de fer et industriels. Au cours du vingtième siècle, la population globale des pays en développement s'est multipliée par six, et elle a triplé dans les pays industrialisés; à l'heure actuelle, 85 % de la population mondiale vit dans les pays en ... Il faut noter cependant qu'alors qu'elles ne représentent que 15 % de la population mondiale, les nations industrialisées consomment 50 % des énergies fossiles, des minerais industriels et des minerais de métaux – même si l'on constate une lente évolution, à l'heure actuelle.

B. Le Rôle de la technologie

14. Les progrès technologiques accélèrent le développement (cf. les « emplois verts » et autres nouveaux débouchés professionnels) et améliorent l'« écoefficacité »; mais ils sont également porteurs de risques et d'éventuels reculs. Le développement rapide et la convergence croissante des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont permis d'innover dans le domaine industriel et commercial, et de créer des modèles de prestation de services – l'exemple classique, à cet égard, étant le « téléphone de village », dû à la Grameen Bank. Mais la révolution des TCI a également engendré de nouveaux flux de matériaux à risque ou difficiles à traiter – ce qui pose d'importants problèmes en termes d'environnement durable. En effet, les volumes importants de produits électroniques de seconde main et de déchets électroniques exportés vers les pays en développement – qui ne disposent pas d'équipements formels de retraitement des métaux – posent des problèmes non négligeables de santé et d'environnement.

15. Les biotechnologies et les nanotechnologies sont considérées comme d'immenses vecteurs de changement; mais des risques encore méconnus y sont également liés. À cet égard, les aspects positifs comme les dangers ne sont encore qu'embryonnaires; mais la mutation est très rapide. Dès aujourd'hui, il faut faire preuve de prudence et veiller à utiliser ces nouvelles technologies avec le moins de risques possible et une exploitation réduite des ressources et des énergies concernées (cf. encadré 3, ci-après) – notamment par des processus d'analyse des produits, qui permettront de satisfaire aux exigences de viabilité avant mise sur le marché.

16. Par ailleurs, la mondialisation rapide du commerce et des filières d'approvisionnement augmente également à la fois les chances et les difficultés d'une consommation et d'une production durables. Un certain nombre de pays en développement sont aujourd'hui des centres de production majeurs, et représentent

¹² UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population) 2007 : « State of the World Population 2007 ». Unleashing the Potential of Urban Growth. New York, 2007. Consulter le site Internet :

¹³ Pays industrialisés = Etats membres de l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économiques), pays d'Europe orientale et ex-Union soviétique (Krausmann et al., 2009).

ainsi un potentiel économique de développement . Cette évolution permet également le transfert rapide, des pays avancés vers les pays en développement, de technologies viables sur le plan environnemental. La coopération internationale dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement contribue également à ce transfert. Le Protocole de Montréal a montré que l'on pouvait très rapidement diffuser des technologies respectueuses de la couche d'ozone. Cependant, il reste encore à mettre en place un cadre de soutien à la diffusion et au transfert des technologies, et de renforcement des capacités des pays en développement pour permettre à ces derniers d'utiliser des technologies saines sur le plan environnemental.

17. Cependant, la mondialisation rend difficile l'évaluation de l'intensité de l'utilisation des ressources, au niveau national ou régional, car les consommateurs des pays développés ont de plus en plus recours à des produits consommant énormément de ressources et provenant de pays en développement. Dès lors, la réduction du niveau d'utilisation des ressources des pays riches est contrecarrée par la délocalisation, dans les pays plus pauvres, d'activités absorbant de grandes quantités de ressources. Pour prendre l'exemple des émissions de gaz à effet de serre, si l'on incluait dans la consommation du Royaume-Uni les quantités de CO₂ représentées par les échanges commerciaux britanniques, le niveau d'émission de gaz carbonique du Royaume-Uni aurait augmenté de 11 % entre 1990 et 2005 – alors que, si l'on s'en tient au strict chiffre national du Royaume-Uni, on enregistre en principe une baisse de 6 % des émissions de CO₂¹⁴ Vingt-sept pays ont un indice d'utilisation externe de l'eau (« water footprint ») (c'est-à-dire la quantité d'eau utilisée dans les produits importés par les pays en question) qui constitue plus de 50 % de leur consommation totale . Cela signifie également que l'utilisation des ressources et les effets que cela peut avoir sur l'environnement sont de plus en plus liés aux échanges , et sont de plus en plus importants. Le Forum économique mondial considère qu'un tiers des émissions de dioxyde de carbone de la Chine est dû aux ...

18. Le défi que représentent l'épuisement des ressources non renouvelables, ainsi que la hausse récente et la volatilité accrue du prix des produits de base, est, fondamentalement, un défi mondial. Dans ce contexte, il faut trouver des solutions acceptées de tous, à l'échelle internationale, en ce qui concerne la définition précise et la réalisation d'objectifs de réduction de l'utilisation des ressources concrétisées

¹⁴ G. Peters, and E. G. Hertwich : « Pollution Embodied in Trade : The Norwegian Case. Global Environmental Change » , vol. 16, issue 4 (2006), pp. 379-387.

¹⁵ L'indice humain relatif à l'eau (« water footprint ») établi par le « World Wildlife Fund » – c'est-à-dire le volume d'eau utilisé, dans chaque pays, pour la production de biens et de services – recouvre l'utilisation de l'eau au niveau national et sur le plan extérieur, c'est-à-dire dans le pays exportateur. Au niveau mondial, l'usage externe de l'eau constitue 16 % des chiffres de l'indicateur en question. En ce qui concerne 27 pays, plus de 50 % des chiffres de l'indicateur national concernent l'usage de l'eau à l'extérieur du pays.

¹⁶ Pour prendre l'exemple de ce que l'on appelle le « gaz carbonique concrétisé », il s'agit du dioxyde de carbone émis à tous les stades de l'industrie manufacturière, depuis l'extraction des matériaux bruts jusqu'au produit final proposé au consommateur, en passant par le processus de distribution (cf. J. Kejun, A. Cosbey, et D. Murphy : « Embodied Carbon in Traded Goods ». International Institute for Sustainable Development, Winnipeg, Canada, 2008).

¹⁷ World Economic Forum and Deloitte, Thomatsu, Touche : « Sustainability for Tomorrow's Consumer : The Business Case for Sustainability » . Genève, Suisse, 2009.

et de la pollution – ce qui concerne notamment les matières premières, l'eau et le CO₂; il faut également veiller à ce que des technologies « propres » et des modèles commerciaux innovants soient disponibles pour la réalisation des objectifs en question. Enfin, les solutions devraient également permettre de réduire les risques et de renforcer la capacité de résistance des collectivités et des systèmes économiques et commerciaux.

C. Se maintenir dans la capacité de charge des écosystèmes

19. Il y a eu diverses tentatives en vue d'évaluer si les différentes économies mondiales opéraient dans le cadre des capacités de charge des écosystèmes. Ainsi, des initiatives mondiales et multidisciplinaires – telles que l'Évaluation du Millénaire des Écosystèmes, ou encore la Reconnaissance internationale du savoir agricole, et des sciences et technologies au service du développement – ont évalué l'état de santé de la biodiversité terrestre, des zones agro-écologiques et d'autres services environnementaux. La conclusion de ces études est que l'activité humaine exerce de telles pressions négatives sur les écosystèmes terrestres que l'on peut chiffrer à 60 % l'importance de la dégradation du fonctionnement des écosystèmes, et que l'on porte ainsi atteinte à l'avenir des générations futures. La dégradation des sols porte sur 1,9 milliard d'hectares (et concerne ainsi 2,6 milliards de personnes dans le monde), et l'irrigation des terres cultivables représente 70 % de l'utilisation d'eau douce, au niveau mondial. Alors que l'eau et les sols utilisables se font de plus en plus rares, et que le changement climatique aggrave encore ce phénomène, l'activité agricole traditionnelle ne va plus suffire pour répondre à l'augmentation de 75 % prévue – pour la période 2000-2050 – en ce qui concerne la demande mondiale de céréales, et au doublement de la demande de viande, pour cette même période.

20. D'autres initiatives – dues à l'« Ecological Footprint Network » (Réseau des indicateurs humains en matière d'écologie) – se sont concentrées sur l'étude de l'empreinte de l'homme sur le milieu écologique, aussi bien au niveau de chaque pays que de la planète tout entière, et sur les capacités de charge du milieu écologique. D'après ce réseau, nous dépassons de 33 % les capacités de la planète. De son côté, la « World Wildlife Federation » évalue quelle part de l'empreinte écologique d'un pays est due à l'activité nationale et quelle proportion il faut attribuer aux autres pays – par le biais des produits importés. En ce qui concerne l'eau, nous ne disposons d'aucun élément de mesure de l'approvisionnement mondial. On peut dire seulement que le dépassement des biocapacités de la planète par certains pays ou régions du monde est passé de zéro en 1960 à 24 % à l'heure actuelle (cela concerne notamment l'Amérique du Nord, l'Union européenne, le Moyen-Orient et la région Asie-Pacifique).

21. Ces conclusions sont confirmées par un article scientifique publié récemment et très remarqué : ce texte définit neuf services biophysiques terrestres et la capacité de charge de chacun d'entre eux, et établit que, si l'on souhaite maintenir la stabilité de notre planète, cette capacité de charge ne devrait pas être dépassée dans les neuf secteurs en question. Or, la capacité de charge est d'ores et déjà dépassée dans trois des domaines en question : le taux de perte en matière de biodiversité, l'interférence sur

¹⁸ J. Rockstrom et al : Revue « Nature » vol. 461, pp. 472-475 (septembre 2009). Cf. le site Internet <http://www.nature.com/nature/journal/v461/n7263/full/461472a.html>; site consulté le 23 septembre 2009.

le cycle de l'azote, et le changement climatique. D'autre part, on est proche du seuil-limite dans quatre autres secteurs : l'utilisation de l'eau douce, le changement en matière d'utilisation des sols, l'acidification des océans et l'interférence sur le cycle du phosphore au niveau mondial. Même si, sur le plan scientifique, il y a des divergences sur la manière de mesurer certaines de ces tendances, il y a pratiquement un consensus sur le principal message à transmettre – à savoir que la consommation mondiale de ressources (qui, de plus en plus, sont des ressources non renouvelables) progresse à un rythme plus rapide que la capacité de régénération de notre planète, dans ce domaine, et qu'en outre, nos modes de production provoquent de plus en plus – et de plus en plus rapidement – des dégâts que de nombreux systèmes naturels ne peuvent plus « digérer ».

III. Passage de nos cadres politiques actuels à des modes de production et de consommation durables

22. Tous les acteurs ont leur rôle à jouer dans la transformation des modes de production et de consommation. Mais il appartient aux Etats de proposer un cadre politique clair et informatif aux producteurs comme aux consommateurs, et de concrétiser le cadre général en question par des structures juridiques et administratives efficaces, ouvertes et transparentes.

23. Par l'aménagement du territoire, la définition de codes de conduite, par des politiques commerciales, fiscales, économiques et sociales – et notamment grâce à des instruments de régulation, d'appels d'offres et des instruments économiques en général –, les Etats ont la capacité d'influer sur les marchés dans le sens de l'adoption de modes de production et de consommation durables. Si l'on n'agit pas sur les conditions environnementales au niveau national et sur d'autres éléments au niveau externe, on risque d'engendrer des comportements non viables.

A. Pas de recettes-miracles – Des actions concrètes!

24. Pour passer à des modes de production et de consommation durables, il faut recourir à un ensemble de politiques, de réglementations, d'actions de coopération aux niveaux régional et international, et avoir une vision et une planification à long terme. Pour entamer l'élaboration de politiques précises et de structures incitatives, et pour développer la sensibilisation aux problèmes en question, les Etats sont convenus – lors du Sommet mondial de Johannesburg – de mettre en place un « Cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables », et ont fait suivre cette décision de ce que l'on appelle le « Processus de Marrakech », visant à identifier et à mettre en œuvre des programmes et projets concrets, sur la base de la coopération et de partenariats, et par un ensemble de consultations, de tables rondes au niveau national et de missions spéciales (cf. l'Encadré 2, ci-après).

Encadré 2

Qu'est-ce que le processus de Marrakech?

Le « Processus de Marrakech » est une initiative mondiale, à laquelle participent de nombreux acteurs, en vue de promouvoir la consommation et la production durables et d'œuvrer dans le sens du « Cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables ». Sous l'égide de l'UN-DESA (le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies) et du PNUE (le Programme des Nations Unies pour l'environnement), le Processus de Marrakech a permis l'élaboration et le développement de réseaux et de communautés de pratiques aux niveaux national et régional (citons notamment la Table ronde africaine sur les modes de consommation et de production durables, et le Conseil régional d'Amérique latine sur les modes de consommation et de production durables), ainsi qu'à l'échelon international (sept équipes spéciales opèrent à ce niveau mondial); y participent également, de manière active, les Etats, les grands groupes et autres acteurs. Le Processus de Marrakech propose des exemples de bonnes pratiques et de bonnes politiques en matière de production et de consommation durables, ainsi que des instruments analytiques et les types d'institutions, de partenariats et de projets que le processus peut aider à mettre en place de manière concrète. Ce processus a soutenu l'élaboration de stratégies régionales et de projets pilotes, et contribué au renforcement des capacités et à la coopération Nord-Sud; le Processus de Marrakech a également encouragé le partage des connaissances par le biais d'institutions régionales, de réunions régionales et internationales et de sites Internet.

Les équipes spéciales du Processus de Marrakech sont une forme d'initiative volontariste des Etats, axée sur des thèmes spécifiques : a) L'éducation à la consommation durable; b) Le « tourisme viable »; c) Les marchés publics dans le sens du développement durable; d) Les « produits viables »; e) Les bâtiments et la construction durables; f) La coopération avec l'Afrique; enfin, g) « Les modes de vie viables ».

Pour toute information complémentaire, prière de consulter les sites Internet www.unep.fr/scp/marrakech et www.desa.org/marrakech

Les activités régionales

25. Répondant en partie au Plan d'action de Johannesburg et au Processus de Marrakech, la Commission européenne a mis en place une « Politique industrielle durable », et un Plan d'action qui recouvre un ensemble d'activités diverses, telles que la promotion d'un « stylisme écologique », les marchés publics « verts », l'étiquetage, le renforcement de l'efficacité dans le domaine des ressources, ou encore un type de production « dégraissé ».

26. La Région africaine a élaboré un Cadre décennal de programmes, portant prioritairement sur l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'habitat et le développement urbain durable, ou encore un développement industriel fondé sur des ressources renouvelables. Avec le concours de l'Equipe spéciale du Processus de Marrakech sur la coopération avec l'Afrique, neuf projets ont déjà été lancés en vue de la mise en œuvre du cadre décennal.

27. La Région Asie-Pacifique a opté pour une « Stratégie de croissance verte », fondée sur l'écologisation de l'industrie, du commerce et des marchés, sur la mise en place d'infrastructures durables, d'une réforme fiscale et budgétaire « verte », sur un investissement dans le « capital naturel », et sur l'éco-efficacité (notamment par une production plus « propre »). Les politiques et stratégies soutenant l'ensemble de ces processus consistent notamment dans l'utilisation d'instruments économiques, le recours à une réforme fiscale en faveur de l'écologie, des marchés publics « verts », la transparence de l'information publique et des instruments de gestion des .

28. La Région Amérique latine-Caraïbes a également lancé sa stratégie relative à des modes de production et de consommation durables. Cette stratégie est soutenue par le Processus de Marrakech, et a permis la mise en place d'un Conseil d'experts gouvernementaux sur les modes de production et de consommation durables. Cette stratégie est fondée sur cinq priorités : a) des politiques et stratégies nationales, b) la production et la consommation durables dans les petites et moyennes entreprises, c) des marchés publics viables, d) des modes de vie viables, et e) des réseaux de gestion de l'information et du . Ces cinq priorités ont été confirmées dans le cadre de réunions régionales de mise en œuvre, et un sixième élément prioritaire y a été ajouté : l'intégration de la dimension de viabilité à long terme dans le secteur de la construction.

29. La « Région arabe » a élaboré une « Stratégie régionale arabe pour l'adoption de modes de consommation et de production durables »²¹, avec six priorités à la clé : a) l'énergie pour un développement durable; b) la gestion de l'eau et des déchets; c) le développement rural et la réduction de la pauvreté; d) l'éducation; e) des modes de vie viables à long terme; et f) un tourisme également viable. Un projet de programmes de mise en œuvre régionale de la stratégie en question a été également défini lors de la réunion régionale de mise en œuvre, et approuvé par le Conseil des ministres arabes de l'Environnement.

Modes de consommation et de production durables au niveau national

30. Une trentaine de pays (dont la République tchèque, la Finlande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Éthiopie, le Sénégal, l'Argentine, la Jamaïque et la Thaïlande) on élaboré, à ce jour (ou élaborent actuellement), des programmes nationaux pour l'adoption de modes de consommation et de production . D'autres pays considèrent comme prioritaire l'élaboration de programmes ou de plans d'action ; certains pays, enfin, ont commencé à mettre en place des activités,

¹⁹ UN ESCAP (Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie) : Green Growth at a Glance : The Way Forward for Asia and the Pacific. Environment and Sustainable Development Division. Bangkok.

²⁰ Cf. la Cinquième Réunion du Conseil d'experts gouvernementaux d'Amérique latine et des Caraïbes pour des modes de consommation et de production durables – Carthagène, Colombie, septembre 2009.

²¹ Document conjoint du PNUE, de la Ligue arabe et de l'ESCWA (Economic Commission for Western Asia – la Commission économique pour l'Asie occidentale).

²² Dans le cadre du PNUE, l'instance de gestion des programmes nationaux pour l'adoption de modes de consommation et de production durables fournit des informations sur les programmes existants et ceux en cours d'élaboration (PNUE, Rapport sur les Programmes nationaux pour l'adoption de modes de consommation et de production durables, mars 2007).

²³ Réunion internationale d'experts sur le Cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables (Costa Rica, septembre 2005). Processus de Marrakech www.unep.fr/marrakech.

des politiques ou des programmes sans que cela se situe nécessairement au niveau ... Afin de soutenir l'ensemble de ces initiatives, le Processus de Marrakech a formulé des Lignes directrices et a illustré celles-ci dans le cadre de plusieurs projets de démonstration et d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités.

31. Quelques pays ont fixé des objectifs très précis en ce qui concerne la recherche de modes de consommation et de production durables. Ainsi, l'Allemagne, l'Autriche et le Danemark se sont fixé des objectifs de découplage en matière de ressources. L'Allemagne souhaite doubler son taux d'efficacité dans les domaines de l'énergie et des matières brutes – par rapport à son niveau de , et souhaite également, à long terme, réduire impérativement de 50 % sa consommation de ressources naturelles. Le Danemark a pour objectif, à long terme, de limiter à 25 % du niveau actuel sa consommation de ressources naturelles. L'Autriche souhaite, à court terme, stabiliser sa consommation absolue de ressources naturelles, et, à long terme, multiplier par 4 son taux d'efficacité dans ce domaine. D'autres pays encore se sont fixé des objectifs en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. En matière de recours aux énergies renouvelables, la Chine s'est fixé, au niveau national et à l'horizon 2020, un objectif de 15 %, et, d'autre part, une progression annuelle de 4 % en ce qui concerne l'efficacité énergétique du pays. Toujours en ce qui concerne le recours aux énergies renouvelables, la Nouvelle-Zélande s'est fixé un objectif de 90 % d'ici à 2025. Le Brésil va s'efforcer, d'ici à 2030, de renoncer à 6400 MW (en termes d'évitement de moyens supplémentaires), et ce, grâce à une amélioration de l'efficacité énergétique. Le Mexique souhaite atteindre un objectif de 26 % d'énergies renouvelables d'ici à 2012, et réduire de moitié sa consommation de carbone d'ici à 2050. Plusieurs autres pays s'engagent à une « neutralité en matière de carbone » : c'est le cas des Maldives (d'ici à 2020), du Costa Rica (d'ici à 2021), de la Norvège (d'ici à 2030) et de la Suède (d'ici à 2050). Aux Etats-Unis d'Amérique, la Californie s'est fixé, d'ici à 2020, un objectif de 33 % en ce qui concerne le recours aux énergies renouvelables et une réduction de 20 % par tête d'habitant en ce qui concerne l'utilisation de l'eau; toujours en Californie, et toujours à l'horizon 2020, l'objectif est le taux zéro en matière d'utilisation nette d'énergies pour l'ensemble des immeubles d'habitation, tandis que, pour les locaux commerciaux, cet objectif zéro devra être atteint dix ans plus tard, en 2030. Au niveau municipal, 1016 maires ont adhéré à l'Accord sur la protection du climat établi par la Conférence des Maires des Etats-Unis : dans ce contexte, il s'agit, en termes d'émission de gaz carbonique, de réduire le niveau à celui que l'on observait avant 1990, dans les villes concernées – et ce, conformément au Protocole de Kyoto. Par ailleurs, le découplage des recettes des services publics et des ventes d'énergie en termes réels, par la garantie de recettes fixes pour ces mêmes services publics – sur le modèle californien – permet à ces services d'adapter la gestion à la demande et d'accroître l'efficacité énergétique.

Approches sectorielles de l'adoption de modes de consommation et de production durables

²⁴ Stratégie régionale arabe pour l'adoption de modes de consommation et de production durables – 2009.

²⁵ Sustainable European Research Institute (SERI – Institut européen de recherche sur le développement durable). Portail en ligne se référant notamment aux données relatives aux flux matériels. Cf. www.materialflows.net/ (site consulté le 10 septembre 2009).

32. Divers régions et pays ont concentré leur action sur les secteurs les plus « tendus » – c'est-à-dire utilisant le volume de ressources le plus important et les plus touchés par la pollution. Par exemple, les études réalisées dans ce domaine indiquent, que par dollar dépensé, c'est le secteur agroalimentaire qui a l'impact le plus lourd sur l'environnement; ce secteur est suivi par celui de l'électroménager et le secteur du logement. Dans l'absolu, ce sont les secteurs agroalimentaire, des transports privés et du logement qui exercent les effets les plus importants sur ...

Ensembles incitatifs « verts »

33. En réponse à la crise financière mondiale et au ralentissement économique qui s'en est suivi, certaines mesures d'incitation économique ont pu également être prises afin de progresser dans le sens de modes de consommation et de production durables. Même s'il est encore trop tôt pour en évaluer les effets, l'éventail global de ces mesures est intéressant (elles concernent notamment les dépenses d'infrastructures, en Chine, dans les secteurs des transports et de l'eau, l'efficacité énergétique des immeubles (au Mexique et en France), ou encore les dépenses du secteur des transports publics en République de Chine). Les investissements en question pourraient contribuer à des changements positifs et offrir des enseignements importants. Il s'agit, globalement, d'un nouveau mouvement en faveur de l'« économie verte », d'une plus grande efficacité en matière de ressources, d'un découplage de la croissance économique et de la dégradation environnementale, et de la création d'emplois « verts » de qualité.

B. Innovations du commerce et de l'industrie dans le sens de modes de consommation et de production durables

34. Du petit commerçant, qui relève de marchés informels, aux entreprises mondiales, l'entreprise est un acteur clé en matière de production et de consommation. Nous devons revenir aux « modèles traditionnels » dans les secteurs de la finance et des assurances, de la conception des produits, de l'innovation, de la production et de la distribution – qui, récemment, se sont plus intéressés aux services qu'au produit en soi. À ce jour, la plupart des Etats ont eu recours à des mesures volontaires; mais cela ne suffit pas. Il convient de compléter ce type de politique par des mesures réglementaires et fondées sur le marché – des mesures susceptibles d'encourager, comme il se doit, le changement de nos modèles commerciaux et industriels fondamentaux; il convient également d'aligner l'utilisation des ressources sur leur coût. Ainsi, l'Union européenne a développé les réglementations concernant la responsabilité du producteur – même si ces mesures visent plutôt la fin de cycle du produit; l'UE a également agi sur l'ensemble du cycle vital, en faisant de la capacité au recyclage et de la facilité de démantèlement des produits des éléments essentiels de la conception des automobiles et du matériel

²⁶ World Business Council for Sustainable Development, 2008; European Environment Agency (Agence européenne pour l'Environnement).

²⁷ Cela se fait sur la base d'estimations de la Section « Global Research » de la Banque HSBC – estimations axées essentiellement sur les questions d'investissement dans le domaine du changement climatique, et illustrant ainsi une grande partie des investissements pour le passage à une « économie verte ». Source : Robins, N., R. Clover, and C. Singh (2009). A Global Green Recovery? Yes, but in 2010. August. HSBC Global Research, London.

²⁸ http://www.unep.org/pdf/G20_policy_brief_Final.pdf.

électronique, par exemple. D'autre part, le Forum économique mondial considère que le coût de l'eau, au niveau mondial, est négligeable en comparaison d'autres investissements; dès lors, le secteur de l'eau est rarement considéré comme prioritaire par les entreprises lorsque celles-ci s'efforcent de réduire les coûts de ... Si le prix des ressources ne reflète pas leur rareté, on ne peut guère inciter à réduire l'utilisation des ressources dans le processus de production.

35. Le « World Business Council on Sustainable Development » (Conseil mondial des Affaires pour le Développement durable) propose aux entreprises trois orientations en vue d'intégrer la dimension de consommation durable : a) l'innovation; b) l'action sur les choix; c) le processus de choix en lui-même. Ces trois orientations sont liées, d'une manière ou d'une autre, à la gestion de la chaîne du produit et reviennent notamment à inscrire le principe de viabilité dans le modèle commercial ou industriel fondamental. Ainsi, l'analyse du cycle vital d'une automobile ou d'un produit électronique indique que l'impact le plus important sur l'environnement a lieu dans la phase d'utilisation du produit plutôt que dans la phase de fabrication. Cela revient à dire qu'il faut absolument innover au stade de la conception du produit (éco-efficacité, accord avec l'environnement), afin de parvenir à des produits améliorés – c'est-à-dire moins consommateurs d'énergie lors de leur utilisation. À cet égard, les entreprises peuvent recourir au marketing et à des campagnes de communication et de renforcement de la sensibilisation, notamment en partenariat avec des ONG et autres tierces parties, afin d'encourager à l'utilisation de produits et de services plus viables. Les entreprises peuvent également retirer du marché les produits et composants non viables. De toute évidence, cela doit se faire en partenariat avec d'autres acteurs sociaux – y compris les concurrents –, et peut exiger une coopération au niveau ... En ce qui concerne la nécessité de viabilité, on pourra, par exemple, recourir à une « collaboration radicale », par laquelle d'anciens concurrents s'unissent en vue de résoudre ensemble les problèmes.

36. Le « processus final de sélection », opéré par les détaillants, concerne les normes à respecter en matière d'achats : il s'agit, par exemple, pour les entreprises, d'éliminer certains composants de leurs chaînes d'approvisionnement (comme a su le faire la société « Wal-Mart » pour sept produits chimiques dangereux). Il s'agit là d'un outil important; mais on doit veiller à ce qu'il n'ait pas de conséquences négatives en termes de concurrence (il faut éviter, par exemple, que seuls les gros fournisseurs aient les moyens de monnayer les procédures d'assurance). Toujours est-il que la gestion de la chaîne d'approvisionnement est un levier puissant et un bon exemple de « détournement » d'une technique conçue à d'autres fins : cette démarche est de plus en plus fréquente chez ceux qui souhaitent « verdir » la chaîne d'approvisionnement, et l'on pourra encore améliorer le processus en question.

IV. Le rôle de la société civile et des consommateurs

37. Les organisations de la société civile et le milieu universitaire ont joué un rôle important en matière de renforcement de la sensibilisation aux questions de consommation et de production durables : ces organisations et la communauté

²⁹ Cf. la Note de base de page 17.

³⁰ Cf. la Note de bas de page 6.

universitaire ont notamment conçu de nouveaux instruments (tels que l'analyse du cycle vital du produit et l'utilisation d'indices « humains »); ils ont facilité les initiatives de consommateurs et la certification des programmes (notamment par les « Forest and Marine Stewardship Councils » – Conseils de gestion en matière de sylviculture et d'activités marines), et dans le sens du « Commerce équitable »; ils ont également participé à des actions locales et à la recherche de solutions concrètes.

38. Certification et étiquetage : la question des modes de consommation et de production durables est complexe et particulière à chaque produit, à chaque époque et à chaque lieu – ce qui rend difficile la conception de systèmes de certification basiques. Mais on a aujourd'hui suffisamment d'expérience de divers instruments, depuis la publication d'informations factuelles très « pointues » (par exemple au sujet de l'efficacité énergétique) jusqu'à des processus impliquant la certification, par des tierces parties, du respect d'un ensemble de critères de viabilité. On a déjà tiré des enseignements des premiers processus opérés dans ce domaine – notamment la nécessité de parvenir à un équilibre entre, d'une part, la rigueur et la crédibilité, et, d'autre part, la charge administrative liée aux opérations de certification et d'assurance. Dans certains cas, la valeur du processus de certification n'a pas tant été l'influence que cela pouvait exercer sur le consommateur, en bout de chaîne, que la capacité à résoudre des problèmes de procédure tels que des pratiques professionnelles peu satisfaisantes de sous-traitants. En matière d'information du consommateur, il y a un dilemme important entre la nécessité de couvrir l'ensemble des éléments du produit et la volonté d'avoir des retombées rapides et à grande échelle, pouvant permettre de tirer des conclusions significatives. L'organisation « Consumer International » a décelé un certain nombre de préoccupations – notamment le fait que le grand nombre d'étiquettes et leur diversité soient, en réalité, un facteur de confusion pour le consommateur, et que, par conséquent, cela réduise l'efficacité du processus, au final.

39. Aujourd'hui, au niveau mondial, quelques initiatives visent à freiner la tendance croissante des technologies de l'information et de la communication à faire de la transparence du produit et du fournisseur la règle plutôt que l'exception – alors que, par le passé, les processus de certification avaient plutôt ce caractère exceptionnel. Des initiatives telles que « People-4-Earth » et « WalMart's Live Better Index » rassemblent les Etats, le secteur privé et les ONG, afin d'atténuer la confusion éventuelle du consommateur lorsqu'il doit faire le choix de produits « viables ». En établissant des normes fondamentales en matière sociale, environnementale et d'équité, et, peu à peu, des normes de plus en plus élevées, les entreprises en question contribuent à l'intégration progressive de la dimension de la consommation durable. Dans ce contexte, le soutien institutionnel et technique au processus de renforcement des capacités des fournisseurs sera capital – notamment en ce qui concerne les petits producteurs des pays en développement, qui devront également respecter ces normes fondamentales et procéder à des améliorations constantes.

Encadré 3

Les biotechnologies au service de produits viables

De plus en plus, les ONG comme le secteur privé reconnaissent la valeur du partenariat et d'une transparence toujours accrue. « Novozymes » – fabricant d'enzymes conçus par la biotechnologie – a ouvert l'accès de ses dossiers au « World Wildlife Fund », afin que celle-ci puisse étudier, par le biais de l'analyse du cycle vital, le potentiel de la biotechnologie industrielle pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le rapport issu de ce processus établit que la biotechnologie industrielle a un énorme potentiel d'atténuation du changement climatique; mais – élément encore plus important -, ce rapport propose un scénario d'économies ne dépendant plus des énergies fossiles et ne produisant guère de déchets. L'élément central est l'utilisation, dans l'industrie agroalimentaire et le secteur énergétique (mais aussi dans des produits tels que les détergents, qui n'ont pas besoin d'eau chaude) d'enzymes issues des biotechnologies – et ce, pour une plus grande efficacité. Des matières issues des biotechnologies (et notamment de déchets recyclés) pourront remplacer des produits peuvent être utilisées d'améliorer l'efficacité produits quotidiens générés à partir de pétrole brut. Mais la concrétisation de ce scénario dépend de l'adoption d'un véritable ensemble de politiques et de normes internationales pour une production durable.

V. Politiques et mesures en vue de passer à des modes de consommation et de production durables

40. Il n'existe certainement pas de politique unique qui permette de modifier des modes de consommation et de production non viables. Toujours est-il que, à l'exception des quelques pays évoqués plus haut, la plupart des Etats n'ont pas encore adopté de cadre d'ensemble et se contentent encore de divers programmes, politiques et actions qui ne traitent que de certains aspects de la question.

A. Une consommation durable

41. Malgré un certain nombre d'indices, assez clairs, qui prouvent (dans le cadre d'études de marché) que les questions d'environnement et d'impact social commencent à être intégrées au système traditionnel, il subsiste de nombreux problèmes. À l'heure actuelle, dans les pays occidentaux, environ 15 % des consommateurs déclarent prendre en compte les questions environnementales et sociales lors du choix d'un produit. Mais, étant donné que les produits alimentaires, les meubles, les bâtiments, les habitations et les produits d'hygiène personnelle viables ne représentent que 1 % (voire moins) du ..., la proportion de consommateurs engagés sur ce plan sociétal apparaît encore plus infime, en termes relatifs. Parmi les raisons de ce faible niveau d'engagement, on peut citer : a) la difficulté d'accès aux produits viables; b) la « performance » des produits en question (réelle ou imaginaire); c) l'absence d'étiquettes facilement compréhensibles, exhaustives et fiables; d) des prix perçus (parfois à juste titre) comme trop élevés par la plupart des gens; enfin, e) la force de l'habitude.

³¹ A. White : « Consumption, Commerce and Citizenship : Value Transformation to Build a Sustainable World (Washington D.C.; People-4-Earth, 2009).

42. Il y a trois axes pour accélérer l'adoption de modes de consommation durables : a) une nouvelle conception des produits; b) passer de la consommation pure de produits au recours à des services; et c) des consommateurs plus . Les produits peuvent être « réinventés », afin d'être plus " propres », plus sûrs et plus efficaces en termes de consommation d'énergie. La fabrication des produits peut se faire dans des entreprises qui paient correctement leurs employés, offrent à ces derniers de bonnes conditions de travail et un cadre « sain », et traitent les animaux avec humanité. On peut parvenir à une plus grande viabilité en passant d'un modèle de profit fondé sur la vente des produits à un système de services informant le consommateur de la fonctionnalité du produit. On pourra souvent proposer au consommateur les services qu'il souhaite par des techniques qui nécessitent moins de ressources naturelles. Mais certains pensent que, pour orienter nos économies dans le sens du développement durable, il faut une véritable révolution – consistant à passer nettement d'un mode de consommation matérielle direct à une consommation plus " citoyenne ». Cela peut se faire par l'éducation et la sensibilisation, et en utilisant des instruments permettant d'offrir aux consommateurs une information immédiate, transparente et fiable sur les produits et leurs fabricants.

Information et éducation

43. Le concept de « consommation durable » est généralement mal compris : on pense qu'il s'agit de « consommer moins », alors qu'il s'agit, en fait, de « consommer mieux » et de faire des choix éclairés. Le fait de pouvoir influencer, dans une direction différente, sur les préférences des consommateurs et leurs achats exige que l'on informe de manière appropriée et fiable ces mêmes consommateurs, et qu'on les éduque au sujet des problèmes environnementaux, économiques et sociaux. Au Mexique, au Japon, en Norvège, à Maurice, au Portugal et en Afrique du Sud, on a intégré aux programmes scolaires les questions d'environnement et de développement durable (dont les « modes de consommation durables » sont un élément essentiel); dans tous ces pays, ces questions ont également été intégrées aux campagnes visant à mettre en place des programmes d'éducation du grand public.

44. Plusieurs instruments sont disponibles en vue de permettre l'intégration de la question de la consommation viable aux programmes éducatifs. Il s'agit notamment du « *Youth Change Guidebook* » (« *Guide du changement destiné à la jeunesse* »), publié par le PNUE et l'UNESCO, ou encore de Lignes directrices sur l'éducation à des modes de consommation durables (document intitulé « *Here and Now* » –« *Ici et maintenant* »)³³, d'initiatives d'organisations de la société civile (telles que le « *Consumer Citizenship Network* » et le « *Center for Environmental Education* »), ainsi que d'initiatives de formation des enseignants, telles que, au niveau mondial, le document de l'UNESCO intitulé « *Guidelines and Recommendations for Re-orienting Teacher Education to Address Sustainability* » (*Lignes directrices et recommandations pour une réorientation de l'éducation des enseignants dans le sens d'un monde viable*), ou encore, au niveau national (en l'occurrence, au Portugal) le « *Guide de l'éducation du consommateur* ». Plusieurs enquêtes d'opinion ont été réalisées sur les questions de viabilité à long terme; il faut

³² Cf. la Note de bas de page 5.

³³ *Here and Now! Education for sustainable consumption*, UNEP and the Marrakech Task Force on Education for Sustainable Consumption, 2008. Cf. le site Internet www.unep.fr/scp/marrakech/taskforces/education.htm.

notamment citer l'Enquête mondiale de 2009, effectuée par l'Equipe spéciale de Marrakech sur les modes de vie durables : cette étude porte sur la manière dont les jeunes adultes perçoivent, imaginent et conçoivent les modes de vie durables. Les premiers résultats de cette enquête indiquent que les jeunes adultes sont particulièrement réceptifs à des solutions innovantes.

45. Le développement d'initiatives citoyennes contribue également à ce processus, par la remise en question des institutions existantes, la proposition de nouveaux modèles aux Etats, aux entreprises et aux dirigeants en général, et par une action consistant à traduire dans les faits – c'est-à-dire dans les comportements – l'éducation accrue des uns et des autres.

46. L'éducation en matière de modes de vie durables consiste non seulement à informer l'opinion au sujet de la « dématérialisation » de la consommation et à insister sur la place importante des services, mais aussi à tenter de réduire les effets environnementaux, sociaux et culturels négatifs des services mêmes – par exemple le secteur touristique. Ainsi, la « Marrakech Task Force on Sustainable Tourism Development » (l'Equipe spéciale du Processus de Marrakech sur le développement durable du tourisme) a passé en revue les meilleures pratiques et lancé un certain nombre de campagnes, telles que la campagne « Green Passport » (Passeport vert) sur : cette initiative indique des moyens concrets de protéger les patrimoines naturel et culturel. L'élaboration et la diffusion de manuels de formation et d'instruments disponibles sur Internet permettent d'étudier les principaux acteurs de la filière touristique et la valeur de celle-ci.

Marchés publics sur le mode durable

47. En menant une action concertée en vue d'acquérir des produits et des services durables, les Etats peuvent donner l'exemple, et leur « pouvoir d'achat » important peut contribuer à créer et à soutenir des marchés dans ce domaine, au niveau national comme ... En effet, les Etats sont les premiers consommateurs. En ce qui concerne les Etats membres de l'OCDE, on estime en moyenne à environ 20 % du PIB le montant total des dépenses publiques de l'Etat central et des pouvoirs locaux (y compris les dépenses d'investissement); et, pour ce qui est des pays extérieurs à l'OCDE, le pourcentage est d'environ 15 %³⁶. Cela s'applique tout particulièrement à des secteurs tels que la Défense, la Santé et la Recherche, le Bâtiment, l'Energie et les Equipements de transport – car c'est effectivement dans ces domaines que l'Etat est l'un des consommateurs les plus importants. Par des économies d'échelle, les achats de l'Etat peuvent contribuer à la baisse du coût des technologies propres et à rendre plus abordables, pour le grand public, les produits respectueux de l'environnement.

48. À cet égard, l'une des réussites les plus importantes et les plus commentées est celle de la mutation du marché, aux Etats-Unis – bouleversement dû à un Décret de l'exécutif américain, en 1993, qui exigea du gouvernement fédéral qu'il achète exclusivement des équipements informatiques du programme gouvernemental « Energy Star ». Le gouvernement des Etats-Unis étant le plus gros acquéreur

³⁴ International Task Force on Sustainable Tourism, <http://www.unep.fr/greenpassport>.

³⁵ UN DESA : « Public procurement as a tool for promoting more sustainable consumption and production patterns ». Sustainable Development Innovation Briefs, Issue 5 (août 2008).

³⁶ Cf. la Note de bas de page 10.

mondial d'ordinateurs, cette décision a conduit à une totale mutation du marché : à la fin des années 1990, la marque « Energy Star » dominait le marché.

49. La pratique de marchés publics dans le sens du développement durable gagne du terrain à la fois dans les pays développés et les pays en développement. Ce processus s'est accéléré grâce à l'action de l'Equipe spéciale de Marrakech sur les marchés publics durables. Cette équipe a proposé, sur Internet, des outils d'évaluation et de formation aux différents acteurs des marchés publics, et a également permis à plusieurs pays, grâce à un partenariat Union européenne/Suisse/Francophonie, de se former au renforcement des capacités.

50. D'autre part, des organisations internationales telles que les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods sont également des consommateurs importants de certains produits et services, et mènent des opérations mondiales qui ont des effets majeurs aux niveaux social et environnemental. Depuis 2007, les Nations Unies ont adopté une stratégie dans le sens de la neutralité climatique et de systèmes de gestion viables à long terme – et ce, dans le cadre de l'ensemble des programmes, fonds et institutions spécialisées de l'ONU. Cette action s'inscrit dans la Stratégie globale des Nations Unies pour la neutralité climatique, et est facilitée par le « Groupe interinstitutionnel de gestion de l'environnement ».

Signaux en termes de prix

51. Bien que le principe « pollueur-payeur » ait désormais force de loi dans de nombreux pays (dans le cadre de leur législation sur l'environnement), les services environnementaux relatifs à l'atmosphère, aux sols et à l'eau sont encore considérés, d'une manière générale, comme faisant partie intégrante des « biens gratuits » de l'humanité : ces « biens » ne sont pas chiffrés, et, en l'occurrence, le coût des dommages causés à l'environnement et à la société n'est toujours pas intégré aux coûts de production et aux prix. Tant que l'on n'aura pas progressé dans le sens de l'application effective du principe « pollueur-payeur », les indicateurs que représentent les prix ne traduiront pas la rareté relative des biens publics en question, et n'inciteront pas le consommateur à choisir des produits « durables ».

52. À des degrés divers, de nombreux pays ont adopté une réforme visant à instaurer une taxe écologique; mais toutes sortes de difficultés – techniques, administratives et surtout politiques – entravent un changement réel. Le Danemark et la Suède ont mis en application une grande réforme fiscale, qui baisse l'impôt sur le revenu mais augmente les taxes sur les activités polluantes (et le Parlement écossais vient de voter une loi dans le même sens). Au Canada, au niveau local, la ville de Winnipeg et la province de l'Ontario étudient également une évolution fiscale dans la même direction. À cet échelon local, l'impôt sur la propriété devient désormais un impôt foncier – plutôt qu'un impôt sur les biens immobiliers – dans le but d'encourager une croissance plus intensive et de décourager, au contraire, l'extension des propriétés foncières à l'infini.

B. La « production durable »

53. Ces deux dernières décennies ont été marquées par une mondialisation économique sans précédent. L'un des éléments caractéristiques de cette tendance a été l'augmentation inexorable du pourcentage de la production manufacturière faisant l'objet d'échanges commerciaux internationaux : de 1990 à 2003, cette partie

du commerce international est passée de 32,5 % à 41,5 % du PIB . En dépit de quelques progrès dans le sens de l'amélioration des matériaux et de l'efficacité énergétique de la production, l'économie mondiale met toujours sur le marché de plus en plus de produits d'une durée de vie très courte et utilisant une quantité accrue de ressources naturelles. Cependant, la hausse récente du prix des produits de base, et les préoccupations croissantes au sujet des déchets pourraient de plus en plus conduire à une volonté de préservation des matières et de l'énergie utilisées. Les prix, à la production, des matières premières et de l'énergie devant en principe recommencer à augmenter dès la fin de la récession actuelle, on va probablement être davantage séduit par le concept d' « éco-efficacité ».

54. La croissance du commerce mondial et le développement, au niveau mondial également, des filières et réseaux d'approvisionnement contribuent à la fois à la problématique de la consommation et de la production durables et aux chances que ce type de production et de consommation représentent. Alors que le développement économique a permis à plusieurs millions de personnes de sortir de la pauvreté, il est impossible – si l'on s'en tient à notre modèle économique traditionnel – de maintenir de manière durable ce mode de vie, auquel de nombreux individus aspirent et que la mondialisation a permis pour un nombre de gens croissant. De plus, la mondialisation a aussi pour effet de creuser l'écart entre les riches et les pauvres, à l'intérieur même de chaque pays, et entre les différents pays et régions; cela a des effets majeurs sur la vie politique et sociale, et provoque des tensions également importantes – notamment autour du phénomène de l'immigration.

55. La croissance du commerce des produits manufacturés s'accompagne d'une délocalisation de la production de bon nombre de ces biens des pays développés vers les pays en développement ou en transition, sur le plan économique. La production est de plus en plus fragmentée en divers processus et tâches de sous-traitement des différents composants, processus d'assemblage et sous-ensembles. De ce fait, la production manufacturière est de moins en moins intégrée dans un modèle vertical ou pyramidal : la vieille image des matières brutes qui entrent dans une immense usine et en ressortent sous forme de produit fini, à l'autre bout de la chaîne, est de moins en moins d'actualité.

56. L'incapacité des entreprises à identifier l'origine des éléments et composants matériels, et – plus encore – à déterminer la viabilité éventuelle des pratiques des fournisseurs, a convaincu un certain nombre de fabricants et de détaillants d'étendre leur responsabilité à ce qui se passe en amont, c'est-à-dire au sommet de la filière d'approvisionnement. Ces producteurs et commerçants s'intéressent désormais, de manière très directe et très positive, aux « maillons faibles » de la filière. Pour promouvoir une production durable, il faut agir de manière systématique et coordonnée en vue d'influer sur les pratiques des producteurs et l'ensemble des réseaux d'approvisionnement mondiaux, et de renforcer les capacités des pays en développement ou en transition – pour leur permettre de s'industrialiser sur un mode durable.

57. Au cours des dernières décennies, on a considérablement progressé dans la compréhension des effets négatifs, sur l'environnement et la société, de la

³⁷ UNIDO : *Industrial Development Report 2009, Breaking in and Moving Up : New Industrial Challenges for the Bottom Billion and the Middle-income Countries*, ISBN : 978-92-1-106445-2 (UNIDO/ONU/IDI – Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne, Autriche - 2009).

production industrielle, et dans l'élaboration d'instruments et de techniques visant à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources (on a, par exemple, renforcé les conteneurs, en métal ou en verre, de produits alimentaires et de boissons, tout en les rendant plus légers; on a également facilité le recyclage en concevant des automobiles plus faciles à désassembler); ces processus visent également à réduire l'impact sur l'environnement (on a, par exemple, remplacé les peintures et les adhésifs à base de solvants par des produits à base d'eau, ou autres). Les processus de certification fondés sur l'analyse du cycle vital du produit ont permis une production plus efficace dans son utilisation des ressources et plus propre, ainsi que des conditions de travail plus décentes; mais nous devons encore nous efforcer de faire de la production durable la norme, dans tous les secteurs d'activité et dans tous les pays. L'élément clé de cette évolution est, au niveau des Etats, un ensemble d'orientations et de politiques cohérentes et transparentes, ainsi qu'un engagement actif et porteur des entreprises multinationales dans le sens de la promotion de pratiques de production durables, dans toutes les filières d'approvisionnement au niveau mondial, sous le contrôle et la supervision des acteurs de la société civile et des milieux scientifiques et universitaires. Les partenariats public-privé peuvent jouer un rôle essentiel en vue d'aider les petites et moyennes entreprises à respecter des normes plus exigeantes. Dans ce contexte, il sera également utile de renforcer l'engagement actuel du système des Nations Unies auprès des entreprises mondiales (par des mécanismes tels que le Pacte mondial des Nations Unies), ou encore par des programmes de coopération technique tels que ceux de l'ONUDI (l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel).

58. Les processus de certification ont également permis d'encourager à la réduction de la quantité de ressources absorbées par les produits et de leur pouvoir de pollution, et de renforcer les effets positifs de la production dans les pays en développement. Des produits certifiés « commerce équitable », tels que le café, le thé, les bananes, les produits artisanaux, le sucre, le cacao, le vin et le miel garantissent aux producteurs un prix minimum, plus élevé que celui du marché – par l'élimination des intermédiaires. En 2008, les ventes mondiales de produits certifiés « commerce équitable » ont représenté environ 4,08 milliards de dollars – ce qui représente une augmentation annuelle de 22 %. D'une manière générale, en ce qui concerne l'Europe et l'Amérique du Nord, les produits étiquetés « commerce équitable » représentent 1 à 20 % des ventes de produits des différentes catégories concernées. En juin 2008, on a évalué à plus de 7,5 millions le nombre de producteurs et de membres de leur famille bénéficiant d'infrastructures, d'une assistance technique et de projets de développement collectifs financés en liaison avec le « commerce équitable ». Les projets en question sont très appréciables, car ils permettent notamment aux producteurs (en fait, principalement aux petits producteurs) de renforcer leurs capacités et d'adopter ainsi les meilleures pratiques – requises pour la certification. Il faut noter cependant qu'à l'heure actuelle, on ne parvient à atteindre qu'un pourcentage infime de producteurs; dès lors, il va falloir étendre les programmes destinés à accélérer le transfert de bonnes pratiques et à garantir des emplois et des prix décents.

59. Les marchés concurrentiels peuvent constituer de puissants instruments de changement des modes de production; mais, en même temps, les préoccupations de concurrence et de compétitivité constituent aussi, assez fréquemment, un obstacle, dans la mesure où cela freine considérablement la coopération de producteurs concurrents dans le sens de l'amélioration des normes. De plus, les normes

volontaires et autres risquent de plus en plus d'entraver les échanges commerciaux des pays en développement – et en particulier des petites et moyennes entreprises de ces pays. Aujourd'hui, le Programme « Aid for Trade » (Aide au commerce)³⁸ et d'autres programmes contribuent au renforcement des capacités, afin de permettre au secteur privé de respecter les nouvelles normes, tandis que l'Union européenne a mis en place, sur Internet, un « Bureau d'aide à l'exportation », qui propose notamment conseils et informations aux pays en ... Mais il faut déployer davantage d'efforts encore. Le Programme d'utilisation efficace des ressources et de production plus « propre » des « Centres pour une production plus propre au niveau national » – programme mis en place, dans les pays en développement, par le PNUE et l'ONUDI – a été conçu en vue de développer l'assistance technique et le renforcement des capacités. Ce réseau couvre aujourd'hui 42 pays en développement ou en transition.

60. Une étude d'évaluation effectuée en 2007/2008 sous l'égide du Programme ONUDI/PNUE pour une production plus ... a confirmé la réussite constante du processus de développement et de renforcement des institutions locales, permettant à celles-ci de fournir des services qui offrent aux entreprises, aux organismes gouvernementaux et autres institutions la possibilité de mieux comprendre les domaines de la production et de la consommation. Cette étude a établi qu'en termes de développement et de renforcement des institutions, l'approche en question était parfaitement adaptée à la situation de la plupart des pays en développement ou en transition. Toutefois, l'étude en question suggère également un certain nombre d'améliorations possibles – notamment la mise en place et l'entretien d'un réseau d'institutions expertes, en vue de permettre aux gestionnaires des programmes de s'inspirer des compétences disponibles et de promouvoir une coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

VI. Défis et obstacles subsistant

61. L'objectif de la dix-huitième session de la Commission du développement durable est d'identifier les défis et obstacles qui entravent encore la progression vers l'adoption de modes de consommation et de production durables, et celui de la dix-neuvième session sera l'accord de la communauté internationale au sujet d'un cadre de programmes dans cette direction. Les dix-huitième et dix-neuvième sessions de la Commission du développement durable vont permettre de tirer les enseignements des expériences récentes, de sensibiliser aux questions de viabilité à long terme et d'équité, et de développer un programme cohérent (en l'occurrence, le « Cadre décennal de programmes sur les modes de production et de consommation durables ») en vue de relever les défis liés à ce concept de viabilité – défis qui sont les suivants :

³⁸ Le Programme « Aid for Trade » vise à aider les pays en développement – et en particulier les pays les moins avancés – à se doter des compétences et infrastructures commerciales nécessaires à la mise en oeuvre et à la jouissance des accords de l'OMC, et à développer leur commerce. Cf. le site Internet http://www.wto.org/english/tratop_e/devel_e/a4t_e/aid4trade_e.htm.

³⁹ Cf. le site Internet http://exporthelp.europa.eu/display.cfm?page=intro/intro_Welcome.html&docType=main&languageId=EN.

⁴⁰ UNIDO and UNEP (ONUDI et PNUE) : Independent Evaluation of UNIDO-UNEP Cleaner Production Programme, ONUDI, Vienne, 2008.

- L'institutionnalisation des préoccupations liées aux modes de consommation et de production durables – et ce, dans le cadre des systèmes éducatifs, mais également dans le cadre de la gouvernance locale, nationale, des entreprises et internationale.
 - L'identification d'actions et d'initiatives prioritaires à divers niveaux.
 - Le soutien à un apprentissage entre pairs.
 - Une mobilisation en vue de développer les initiatives et programmes positifs.
 - L'encouragement à des politiques économiques et financières et à des investissements publics et privés qui soutiennent la viabilité à long terme.
 - Enfin, la création de conditions favorables à la recherche, à l'innovation et au développement des secteurs les plus difficiles.
62. Les objectifs directeurs d'un tel programme restent ceux déjà définis à ... :
- Veiller à l'amélioration progressive du niveau de vie des populations pauvres – même si les choix de consommation des riches tendent à une moindre utilisation des ressources et à une réduction des dommages causés à l'environnement.
 - Découpler la croissance économique et la dégradation de l'environnement, en termes relatifs et en termes absolus dans tous les cas possibles, conformément à la volonté d'éliminer la pauvreté et d'améliorer universellement les conditions de vie des êtres humains.
 - Stimuler la demande et l'offre de produits et services viables à long terme.
 - Promouvoir des choix de consommation et des modes de vie plus durables et produisant ou émettant moins de substances carboniques.
 - Renforcer le développement social en investissant dans les personnes et les collectivités – comme cela a été souligné notamment dans le « Global Green New Deal » (New Deal vert mondial)⁴².
63. Pour prendre tout son sens, le programme en question pourra envisager des objectifs très concrets, et se poser les questions suivantes : Qu'est-ce que serait, d'ici à 2020, un progrès notable dans le sens de modes de consommation et de production durables? Comment différencier les objectifs selon le niveau de développement des pays? L'une des bases possibles pour répondre à ces questions est l'ensemble de priorités et stratégies régionales défini dans le cadre des réunions de mise en œuvre régionale de la Commission du développement durable, ainsi que sous l'égide du Processus de Marrakech.
64. La « Table ronde africaine » a identifié plusieurs obstacles sur la voie de l'adoption de modes de consommation et de production durables. Certaines de ces difficultés concernent toutes les ... :

⁴¹ Le Processus de Marrakech a proposé des contributions aux dix-huitième et dix-neuvième sessions de la Commission du développement durable, au sujet du Cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables – Troisième Projet public (2 septembre 2009). Cf. le site Internet :

⁴² www.un.org/esa/policy/policybriefs/policybrief12.pdf and <http://www.unep.org/greeneconomy/>.

⁴³ Africa Review Report on Sustainable Consumption and Production : African Roundtable on

a) Un faible niveau d'instruction et une méconnaissance des avantages des modes de consommation et de production durables – cela concernant, en l'occurrence, l'ensemble des acteurs;

b) Des lacunes au niveau de l'Etat (absence de législation et/ou d'application des textes de loi; dans le cadre de la plupart des politiques, faible reconnaissance de la dimension durable de la consommation et de la production;

c) Sous-estimation du prix des ressources naturelles, et non prise en compte du coût de la pollution.

65. D'autres difficultés concernent plutôt les pays en développement :

a) Données insuffisantes au sujet de l'efficacité de l'utilisation des ressources et de la pollution; faible contrôle des activités économiques qui contribuent à l'épuisement des ressources et dégradent l'environnement;

b) Recours à des technologies obsolètes et inefficaces; manque d'information et de connaissances sur les pratiques de gestion durable, dans divers secteurs de l'économie;

c) Manque de moyens techniques (notamment pour concevoir des produits ainsi que des projets de production « propre » qui soient viables sur le plan financier, ou encore en ce qui concerne l'élaboration, par l'Etat, de politiques efficaces et équitables, ou la mise en œuvre de politiques de marchés publics dans le sens du développement durable);

d) Manque de moyens financiers (absence de mécanismes de financement appropriés pour alimenter l'investissement dans le sens durable; absence d'incitations financières; pauvreté très importante dans l'ensemble du pays);

e) Manque de moyens organisationnels (faiblesse des institutions en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, ou encore la mise en place de réglementations; absence de projets de coopération et d'échanges de programmes, susceptibles de faciliter le partage des connaissances au niveau régional).

66. Parmi les autres difficultés identifiées lors d'autres consultations régionales, citons notamment :

- L'absence de programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises, ou d'incitations qui permettraient à ces entreprises d'intégrer à leurs activités la dimension sociale et environnementale (Commission économique pour la région Amérique latine-Caraïbes – ECLAC);
- Le manque de produits « durables » à un prix abordable – notamment les produits alimentaires, qui constituent l'essentiel des dépenses des personnes pauvres (région de l'ECLAC, également);
- L'absence d'objectifs plus concrets et de « cibles » de consommation et de production durables, aux niveaux régional et national (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe – UNECE);
- La non intégration d'un processus d'évaluation des politiques;

Sustainable Consumption and Production, Dar es Salaam, 2008. Cf. www.arscp.org.

- L'absence d'engagement dans le sens du changement des modes de vie de divers segments de la société (région couverte par l'UNECE);
- L'absence de politiques incitant à l'innovation, à la réintégration des éléments externalisés, ou au passage d'une consommation "matérialiste" à une consommation « dématérialisée »;
- La nécessité de transformer le rôle de l'Etat – lequel devrait passer du rôle de simple régulateur à celui d'agent actif du changement, dans le sens d'initiatives collectives impliquant l'ensemble des acteurs concernés.

67. Ce programme d'ensemble doit pouvoir éliminer tous les grands obstacles stratégiques précités. Ses composantes doivent être le partage des connaissances, l'accès aux instruments et aux méthodologies, la formation, l'assistance technique et le renforcement des capacités. Le « Cadre décennal de programmes » doit permettre au minimum d'organiser et de partager les connaissances et les informations, et d'actualiser en permanence le savoir fondamental, à partir des enseignements tirés de l'expérience sur le terrain. De plus, les Etats et autres acteurs devraient pouvoir bénéficier de l'accès aux instruments et aux méthodologies en vue de promouvoir les modes de consommation et de production durables dans l'ensemble de la sphère économique – depuis les marchés publics jusqu'à la gestion des filières mondiales d'approvisionnement, en passant par la production et la consommation durables. Tout en renforçant les instruments et en les transformant en ensembles prêts à l'usage, les programmes en question devraient être également un cadre de formation des auteurs des politiques et autres acteurs à l'utilisation des instruments pertinents. Ces programmes pourraient aider les décideurs à sélectionner et appliquer un ensemble approprié de programmes et politiques, afin d'éliminer les obstacles et les barrières propres à chaque pays, à chaque secteur et à chaque segment de la société. Enfin, les programmes en question pourraient permettre utilement d'harmoniser l'action à tous les niveaux, d'une part, et l'assistance technique et les moyens financiers, d'autre part.